

Date de dépôt : 21 juillet 2016

Pétition

Tous jaunes !

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous avons pris connaissance du projet de loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeurs :

PL 11709 – H1 31

Nous avons remarqué que nous sommes vraiment oubliés et très lésés par la nouvelle loi notamment lors des dispositions transitoires.

Notre association Élite Taxi Genève dénombre plus de 100 chauffeurs qui ont réussi leurs examens de taxi avant juin 2015 (depuis 2009 pour certains). Ces derniers ont manifesté leur volonté d'obtenir une autorisation d'usage accru du domaine public (taxi jaune) en s'inscrivant sur la liste d'attente déjà existante et qui est tenue par le Service du Commerce. Cependant, ils ont choisi de travailler en tant qu'indépendants (bail à ferme) ou salariés au sein de la catégorie Taxi jaune.

La nouvelle loi prévoit aux termes de l'article 46 alinéa 2 que « seulement » les taxis de service privé (les bleus) pourront prétendre sur requête et aux conditions posées par la loi à une autorisation d'usage accru du domaine public et rejoindre ainsi la catégorie taxi jaune alors que les chauffeurs employés et détenteurs de bail à ferme (indépendants) ont été tout simplement oubliés et mis à l'écart. Cette situation mettra en péril notre avenir professionnel.

Dans le respect des principes constitutionnels d'égalité et de libre concurrence, les signataires de cette pétition invitent le Grand Conseil à :

- Considérer la liste d'attente déjà existante auprès du SCOM lors des dispositions transitoires comme un des critères d'attribution des autorisations d'usage accru du domaine public.

N.B. 76 signatures

Monsieur Khalid Belfellah

Rue Soubeyran 8

1203 Genève

Monsieur Julian Gonzalez

Rue des Moraines 22

1227 Carouge